



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/contenu/actualites-france-et-international/a/nouvelle-strategie-de-creation-d>

Nouvelle stratégie de création d'aires marines protégées

- contenu - Actualités France et international -



Date de mise en ligne : mercredi 9 mai 2012

OIEau

Dans le cadre du Grenelle de la mer, la nouvelle stratégie doit permettre de placer 20% des eaux françaises sous protection à l'horizon 2020. Elle définit plusieurs priorités, dont : la mise en place d'une nouvelle gouvernance des océans ; la mise en œuvre d'une méthode pour la création et la gestion des aires marines protégées et des priorités par façades ou bassins maritimes.

Lire le rapport :

[La stratégie nationale pour la création et la gestion des aires marines protégées](#)